

Conseil des Présidents de Comité du Badminton en OCCITANIE CPC N°9 05 mars 2024 - Visio

Présents :

Ligue : Christophe FAULMANN (Président), Jean-François ANINAT (Secrétaire Général), Christian PRIVAT (VP Secteur développement), François DURIER (Directeur), Roxane VENUTI (Responsable Projet).

Comité 12 :

Xavier ARMENGAUD (Président).

Comité 30 :

Philippe GIROUD (Président)

Comité 31 :

Jérémy GRESSIER (Trésorier).

Comité 34 :

Alain GILLE (Président).

Comité 48 :

Eric ITIE (Président).

Comité 66 :

Florent CHAYET (Président).

Comité 81 :

Laëtitia GARCIN (Membre).

Excusés : Comité 09, Comité 11, Comité 32/65, Comité 46, Comité 82.

1 - Informations générales :

1- Retours AG fédérale

L'assemblée générale de la Fédération a eu lieu les 2 et 3 mars à Paris. Plus de 25 votes ont été organisés.

La FFBaD ayant annoncé un déficit de plus de 1.3 millions d'euros, il y avait deux propositions concernant l'augmentation du timbre fédéral : 3€ ou 5€. La majorité a voté pour une augmentation de 3€ pour les jeunes et les adultes, et 1.50€ pour les minibad.

Les votes liés à la loi de mars 2022 visant à démocratiser le sport en France ont tous été validés. Les propositions faites par la FFBaD (au-delà des obligations de la loi du sport) ont été rejetées à 80%.

Pour la prochaine Assemblée Générale Elective de la fédération les représentants des clubs auront 50% des voix, les représentants des ligues 30% et les représentants des comités 20%. Les clubs auront 1 ou 2 voix (suivant si ils ont plus ou moins de 100 licenciés), une voix supplémentaire est attribuée si le club a une EFB ou un Eco Label. Les votes s'entendront sur plusieurs jours.

Le nombre de représentant pour les ligues et comités n'est pas encore connu.

Le plafond des timbres ligue et comité pourraient être augmentés de 4.1% par an (suivant l'augmentation du coût de la vie).

Concernant le cumul des mandats, il ne sera plus possible d'être président de ligue et président, trésorier ou secrétaire générale de la fédération. Le nombre de mandats de président de ligue ou de fédération sera également limité à 3 (cela reste à vérifier pour les comités).

Le calendrier d'organisation des assemblées générales électives est donc inversé. La Fédération organise son assemblée générale le 14 décembre. La ligue devrait l'organiser entre le 14 décembre et le 31 mars 2025, les comités devront l'organiser après la date de la ligue et avant le 31 juin.

Les ligues et les comités devront changer leur statut pour s'adapter au nouveau mode d'élection des élus fédéraux. La date butoir pour ces changements n'est pas encore connue.

Des réunions en visioconférence pour les clubs et les comités seront organisées lorsque les modalités seront connues.

2- Mouvements salariaux Ligue Occitanie :

Yannick GARNIER quitte son poste à la ligue à la fin de la saison sportive 2023-2024. Un recrutement est en cours pour le remplacer dès le 20 mai. Plus de 50 candidatures ont déjà été reçues. Les missions seront modifiées, le poste sera administratif à 100%. Les missions sportives seront basculées sur les autres postes actuels.

Pour le poste de responsable formation, une seule candidature a été reçue.

Le projet de Groupement d'Employeur régional pourra être relancé à la prochaine olympiade. Cela permettrait de réduire l'écart de développement et de structuration entre tous les comités.

Pour rappel, un GE fonctionne déjà dans l'Hérault, (2 emplois partagés) et en Haute Garonne, le GE a permis à deux clubs et au Comité 31 de devenir employeur à temps plein.

3- Dialogue de Gestion 2023

8 comités se sont engagés en 2023. L'enveloppe fédérale était de 24 031€. La répartition est finalisée, les virements seront faits mi-mars.

Pour 2024, les mêmes comités ont souhaité se réengager dans le DG.

Pour ceux non engagés, la Ligue envisage de les rencontrer en visio et d'échanger sur leurs problématiques/besoins afin de les accompagner en 2024.

2- ANS

La campagne ANS démarrera le 13 mars pour se finir le 10 avril pour les comités et les clubs. Rappel sur les deux dispositifs bénéficiant de crédits supplémentaires :

-Animations vacances olympiques et paralympiques : pour les clubs et comités qui organisent des séjours ou des activités pendant les vacances en lien avec le badminton et les JO

-1000 emplois associatifs : aide financières aux structures de certaines villes définies dans le dispositif pour des postes d'éducateurs socio éducatifs.

Jérémy Gressier et Philippe Giroud se proposent pour intégrer la cellule régionale de vérification des dossiers.

3- Autorisation des compétitions

La CLOT travaille sur le nouveau règlement d'autorisation des compétitions. Il est demandé aux comités de se positionner sur le nombre de tournois à autoriser dans leur département le même weekend.

Les comités préfèrent prendre quelques jours pour y réfléchir. Il est convenu de leur envoyer le projet de règlement afin qu'ils le lisent et se positionnent rapidement.

4- Situation des comités pour la prochaine olympiade

Comité	Président prolonge jusqu'en 2025	Président peut se présenter pour une prochaine olympiade
Ariège	?	?
Aude	O	O
Aveyron	O	O
Gard	O	X
Haute Garonne	O	X
Gers/Hautes Pyrénées	?	?
Hérault	O	?
Lot	X	X
Lozère	O	X
Pyrénées Orientales	O	?
Tarn	X	X
Tarn et Garonne	?	?

Roxane VENUTI